

maison de la Congrégation l'hospitalité la plus généreuse.

Les malades, qui s'étaient dispersés ça et là, furent logés et soignés au Séminaire, au nombre de vingt-six.

Dans l'état d'accablement où se trouvaient les Sœurs de Saint-Joseph, après ce désastre, sans maison et dépouillées de tout, elles eurent la dévotion d'aller implorer l'assistance de la Sainte Vierge dans son église de Bonsecours.

On les vit le dimanche suivant, 28 février, se rendre en pèlerinage à ce sanctuaire déjà vénéré ; chacune d'elles avait à son côté une Sœur de la Congrégation, et toutes marchaient en silence.

Les sœurs de Saint-Joseph demeurèrent neuf mois dans la maison de la Congrégation ; elles y résidaient encore, lorsque Melle Jeanne Le Ber entra en réclusion (5 août 1695), dans la cellule, qui devait la renfermer pendant vingt ans auprès du Très Saint Sacrement.

Mon Ciel

Il est à moi Celui que mon cœur aime,
Il est à moi mon unique adoré.
Je ne veux plus d'autre amour que Lui-même,
Tout mon cœur est au ciboire doré.
Il n'est rien ici-bas d'aussi beau que l'Hostie,
Rien d'aussi doux que l'amour de Jésus.
Et les splendeurs des cieux ne me font point envie,
Pourvu qu'en mon exil j'aime l'Eucharistie.
Jésus, en se cachant, me captive encor plus ;
Et mon ciel ici-bas, c'est l'autel et l'Hostie.

